

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**



Département du Gard  
Canton du Vigan  
Communauté de Communes du Pays Viganais

**SÉANCE DU 03 DÉCEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents ou représentés : 8  
Date d'envoi de la convocation : 27/11/2024

24120301

Nombre de suffrages exprimés : 9  
Dont 1 procuration

Votes :

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Viganais s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Madame Émilie PASCAL.

Présents (8) : Émilie PASCAL, Magali FESQUET, Marie-France PHILIP, Claude AYGLON, Marie-Christine BEUGNIEZ, Monique BOUTEILLES, Marie-Claude GAYRAUD, Anne PRUNET.

Excusés (3) : Régis BAYLE, Halima FILALI, Marie-Françoise MIGAYROU.

Procuration (1) : Régis BAYLE à Émilie PASCAL.

Secrétaire de séance : Claude AYGLON.

**01 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2024**

Rapporteur : Émilie PASCAL

VU l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 a été envoyé par courriel à l'ensemble des administrateurs le 27 novembre 2024 ;

Madame la vice-présidente propose d'approuver ce procès-verbal.

**Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité,**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 tel qu'annexé à la présente délibération.  
AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan  
Les jours, mois et an susdits,  
Suivent les signatures au registre des délibérations.  
Date de publication : 06/12/2024

Pour copie certifiée conforme  
Le Vigan, le 4 décembre 2024  
Pour le Président, par délégation  
La vice-présidente

